

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 JUIN 2019

Etaient présents : BLEIN Georges, ORTEGA Rafaël, SEIGLE Didier, DURANTON Bertrand, QUEMIN Denis, BOUCHON Sylvie, BADIN Hervé, THIVOLET Daniel, POLLARD Thomas, THIOLLIER Fabienne, GENIN Jean-Noël, DURANTON Dominique, BORDE Alain, JOURDAN Jérôme

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL :

Le compte rendu du 06 Mai 2019 est approuvé à l'unanimité

DELIBERATION MODIFICATIVE :

Frais supplémentaires issues de secours.

Compte 020	- 200€
Compte 2158	+200€
Total dépense	0€

DIVERS :

- La date de l'enquête publique du PLUI sera du 15 septembre au 15 octobre, l'approbation finale du PLUI sera rendue en fin d'année.
- 3 familles sur 7 conviées, ont répondu présentes pour fêter, ensemble, la fête des mères, à cette occasion une plante a été offerte aux mamans et de jolies photos de famille ont été prise par un photographe. La journée c'est terminé avec le verre de l'amitié.
- Le robinet de Savas vers l'aire de jeux est régulièrement ouvert par un enfant. La poignée a été retirée en attendant de trouver une solution.
- Le tirage au sort des jurés d'assise se fera à Villeneuve de Marc le 7 juin.
- Feu d'artifice de la fête du village : comme chaque année la mairie participera entre 300 et 400€.
- Le broyage sur la commune va démarrer vendredi matin.

Prochain conseil municipal : **Lundi 08 juillet 2019 à 20h00**

URBANISME

Demande de Déclaration Préalable :

Juin :

- ORTEGA Rafaël – Route de Villeneuve – Piscine – Accordé
- SHULTZ Pascal – Bonnevaux – Panneaux photovoltaïques - Accordé

RECHERCHE DE PERSONNEL EN EHPAD

Plus de 50 établissements pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) recrutent pour cet été, dans tout le département, des personnes avec ou sans expériences, avec ou sans diplôme, étudiants ou demandeurs d'emploi pour des fonctions d'infirmier, d'aide-soignant, de cuisinier, d'agent de service, d'auxiliaire de vie, d'aide-méxico-psychologique, ...

Le département a recensé dans un tableau en ligne sur le site [isere.fr/mda38](https://urlz.fr/9SPn) (lien : <https://urlz.fr/9SPn>) des offres d'emploi d'été à pourvoir en EHPAD. Pour tout complément d'information, les personnes intéressées peuvent contacter directement les établissements.

ATTENTION !

Au 1^{er} janvier 2020 la vaisselle jetable en plastique, et toute une série d'autres objets à usage unique, dont pailles seront interdits en France.

Au 1^{er} janvier 2025 les contenants alimentaires de cuisson, de réchauffe et de service en plastique seront bannis des cantines.

Le parlement Européen a voté, fin mars, l'interdiction des objets en plastique à usage unique au 1^{er} janvier 2021.

RAPPEL FERMETURE DE LA MAIRIE LA MAIRIE SERA FERMEE du 15 au 19 JUILLET et le vendredi 16 AOUT

Numéro en cas d'urgence :

Georges BLEIN ☎06.70.69.16.05
Jean-Noël GENIN ☎06.23.89.01.68

REGLEMENTATION DES FEUX DE PLEINS AIR

Localement, les effets des feux de jardins peuvent être aggravés par des conditions météorologiques ou topographiques défavorables.

Outre la gêne occasionnée pour le voisinage et les risques d'incendie qu'elle engendre, cette activité contribue à la dégradation de la qualité de l'air en émettant bon nombre de polluants : particules, hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), dioxines et furanes.

Pour les activités non agricoles et forestières. L'arrêté préfectoral n° 2013-322-0020 du 18 novembre 2013 instaure **LE PRINCIPE GÉNÉRAL D'INTERDICTION DU BRÛLAGE** à l'air libre des déchets verts hors activités agricoles et forestière, même pour les communes rurales. Les déchets doivent être compostés sur place, broyés ou emmenés à la déchetterie, et non plus brûlés. Les déchetteries n'ont pas vocation à recevoir les déchets verts en grosses quantités. Aussi, il faut privilégier les mesures alternatives faisant de ces déchets une richesse pour le sol, comme : la décomposition naturelle sur place, le broyage, le paillage, le compostage... **Sanctions :** Le contrevenant qui pratique le brûlage à l'air libre de déchets verts en infraction de l'arrêté n°2013-322-0020 s'expose à une amende de 450€.



Flash info

JUILLET - AOÛT 2019



MANIFESTATIONS

Août :

Le 03 : Boule des Cerisiers – But d'honneur

Septembre :

Le 08 : Age d'Or – Thé dansant

Le 14 : Sou des Ecole – Randonnée semi-nocturne

ETAT CIVIL

Naissance :

Le 01/04/2019 : **BILLARD DE SAINT LAUMER Lissandro**

Le 06/04/2019 : **CAMPANELLA Shade et Saphîr**

Le 03/05/2019 : **ARMANET Klara**

Le 18/05/2019 : **COLLET Brianna**

Décès :

Le 17/04/2019 : **MAVEL Gabriel**

COMITE PAROISSIAL MESSE A SAVAS-MEPIN Dimanche 07 Juillet à 9h00

DON DU SANG Collecte à Saint Jean de Bournay Vendredi 16 Août 2019 de 8h30 à 11h30 et de 16h00 à 19h00

FETE DES VOISINS

Selon la coutume, vendredi 14 juin, tous les voisins de la rue du Village se sont retrouvés chez la famille JANIN autour de la paëlla préparée par M. GEORGES, cuisinier du jour. Petits et grands ont fait plus ample connaissance autour du verre de l'amitié. Le rendez-vous est déjà prévu pour l'année prochaine.



HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi de 8h à 11h

Mardi de 14h à 18h

Vendredi de 9h à 11h et de 16h30 à 18h

Tél. :04.74.58.54.12 Fax : 04.74.59.62.61

Mail : mairie-de-savas-mepin@orange.fr

FETE DES MERES



La Municipalité a convié les familles dont les enfants sont nés en 2019 pour fêter ensemble la fête des mères, le 25 mai.

3 familles ont répondu à l'invitation. Christina-Rose JANIN, Kaan ACILAN, Romane MOIROUD, ont posé pour une séance photo avec leurs familles.

Une plante a été offerte aux mamans.

COLLECTE TEXTILE

Comme chaque année, l'APF France Handicap lance une collecte de textile, vêtements et chaussures usagés.

Vous pouvez venir déposer vos sacs ou cartons en mairie jusqu'au 8 Octobre 2019.

KERMESSE SOU DES ECOLES

Le sou des écoles remercie tous les bénévoles qui sont venus aider pour que la kermesse se déroule sans accros.

Que cela soit au maquillage, casse boîtes, pêche à la ligne, jeux des anneaux, fakir et tant d'autres, les enfants se sont tous régalez.

Nous pouvons remercier aussi l'association men's et women's sport qui a tenu à faire un parcours d'obstacles cross training, la gymnastique volontaire pour ses ateliers découvertes et l'association d'Hier à Aujourd'hui pour le financement du DJ. Merci aussi à la chasse pour le tir à la corde et la course en sac. Sans oublier au Cœur du Village pour cette journée.



GYM



MEN'S SPORT



SOU DES ECOLES

AMELIORATION DU TRI DES DECHETS

Trier davantage pour préserver l'environnement et les ressources naturelles est le principal objectif de la politique menée par Bièvre Isère Communauté, au titre de sa compétence « gestion des déchets ».

La communauté de communes met en place différentes actions sur le territoire :

- Fin juillet, distribution d'un **kit gratuit de 3 sacs de tri** (jaune, vert et bleu) pour le tri de vos déchets
- **Opération « poules »**, avec la possibilité d'acheter 2 ou 4 poules issues d'un élevage bio de Thodure. Cette opération, soumise à conditions, s'adresse aux foyers volontaires, avec jardin et poulailler. Pour récupérer leurs poules, les foyers devront au préalable avoir signé une charte d'engagement.
Commande des poules avant le **19 juillet 2019** et récupération directement auprès de l'élevage les **29, 30 et 31 juillet entre 14h et 17h.**
- **Collecte des encombrants** : mise en place d'un ramassage des encombrants en porte à porte, en partenariat avec La Ressourcerie. Cette collecte s'adresse aux personnes ne disposant pas d'un véhicule adapté.
Sur inscription au 06 35 55 31 07.
- **Encore plus de PAV** : le SICTOM de la Bièvre augmente le nombre de Points d'Apport Volontaire sur le territoire de Bièvre Isère, pour répondre aux besoins croissants de la population. Entre 15 et 20 PAV supplémentaires seront installés, essentiellement des colonnes de tri jaunes pour les emballages plastiques.

Renseignements au 04 74 20 86 73 et sur bievre-isere.com/mini-site-environnement.

INFO

• Aqualib'

A partir du 1^{er} juillet, le centre aquatique intercommunal vous propose un grand jeu de l'été.

- **Tentez de doubler votre abonnement !**

Du 1^{er} juillet au 14 septembre, pour l'achat d'un abonnement 6 mois, 1 an ou un forfait 12 séances (détente ou fitness), vous pourrez participer au tirage au sort pour tenter de doubler la durée de votre achat ! Aqualib' propose également un programme bien fourni pour cet été dans son espace aquatique : animations pendant la semaine, pour les enfants comme pour les grands, avec des jeux, des découvertes, des défis... Ces animations sont comprises dans le prix de l'entrée !

Renseignements et conditions au 04 74 20 98 88 et sur bievre-isere.com/mini-site-aqualib.

• 5^e édition du Bièvr'athlon

Dimanche 15 septembre, de 8h30 à 13h, pressez-vous pour un zeste de sport ! Bièvre Isère Communauté organise la 5^e édition de cet événement sportif qui débutera à partir de 8 h 30 du parking d'Aqualib' à La Côte Saint-André.

Venez découvrir le triathlon sans classement officiel à l'arrivée, les épreuves qui attendent les sportifs sont ouvertes à tous dès 7 ans. Les participants peuvent choisir de concourir seul ou en équipe, avec **trois parcours au choix**. Un bon moyen de passer une journée ludique et sportive, en famille ou entre amis.

Nouveauté 2019 : découverte et animation sportives gratuites pour les moins de 8 ans.

Tarif : 5€ par équipe ou individuel ; inscription à partir du 1^{er} août sur bievre-isere.com ou à l'accueil d'Aqualib'.

Renseignements au 04 74 20 99 38 ; bievrathlon@bievre-isere.com

• Horaires d'été de la médiathèque

Dès le 8 juillet et jusqu'au 17 août, la médiathèque de Bièvre Isère Communauté et son réseau de bibliothèques adoptent leurs horaires estivaux !

La médiathèque vous propose aussi de nombreuses animations : contes, histoires pour petits et grands, spectacles...

Retrouvez les horaires et la plaquette des animations sur bievre-isere.com.

• Infos pratiques

Retrouvez toutes les actualités Bièvre Isère Communauté sur Facebook !

Page : « Bièvre Isère Communauté ».

TENDANCE SPORT VILLENEUVE DE MARC Club de gymnastique SAVAS MEPIN

bodyART® COURS & INSCRIPTIONS à partir du

CROSS TRAINING 10 SEPTEMBRE 2019 à la salle des fêtes de MEPIN

FITNESS BEATFIT AEROBOXE

Venez essayer une activité sportive conviviale avec une monitrice diplômée!

COURS		TARIF : 95 € l'année (coupons sport et chèques vacances acceptés)
GYM fitness : fitness, aéromove, LIA, circuit training, step, cardio, aérobic, renforcement musculaire...		Renseignements : Pour Villeneuve de Marc : Annick CHAPOT : 06 87 86 00 34 Christelle CHAPOT : 04 74 59 94 31
A Villeneuve de Marc : Mardi 08h45 à 09h45 Vendredi 18h45 à 19h45		
A Savas-Mépin : Mercredi 18h15 à 19h15		Pour Savas-Mépin : Sylvie BOUCHON : 06 95 84 78 92 Angélique SEIGLE : 06 30 02 03 41
Body zen // stretching A Villeneuve de Marc : Mardi 09h50 à 10h50		
A Savas-Mépin : Mardi 18h00 à 19h00		
BodyART A Villeneuve de Marc Jeudi 19h15 à 20h15		

AU CŒUR DU VILLAGE

L'association au cœur du village tient à remercier tous les nombreux bénévoles qui ont aidé durant cette soirée du 22 juin 2019.

De merveilleux jambons à la broche ont été préparés par Christophe JANIN.

Nous remercions la Municipalité pour sa participation au financement du feu d'artifice et l'association d'Hier à Aujourd'hui pour le financement du DJ.

Plus de 200 repas ont été servis lors de cette soirée pleine de convivialité, l'association au cœur du village remercie tous les participants et vous donne rendez-vous l'année prochaine



ABC COUTURE
Ourlets, retouches
Prix unique 5€
Tel 06.06.48.44.92

GYM VOLONTAIRE DE SAVAS MEPIN



Reprise des cours le mardi 10 septembre 2019 à 18 h à la salle Germain Jaillot (2 cours d'essai) pour un prix à l'année de 95 €.

Vous y trouverez joie, bonne humeur, convivialité. L'Assemblée Générale a eu lieu le 19 juin 2019 en présence de 3 représentants de la mairie. Le bureau a été renouvelé le 27 juin 2019 et il se compose comme suit :

- **Co-Présidentes** : Natacha CLAUSIER et Angélique Seigle
- **Secrétaire** : Laurence Gallois, vice-secrétaire : Sandrine Bresse-Garrido
- **Trésorière** : Sylvie Bouchon, vice-trésorière : Christelle Hiroux

AGE D'OR



Jeudi 27 juin 2019, malgré la canicule, les membres du club de l'Age d'Or sont allés visiter les caves de Tain l'Hermitage avec une dégustation très appréciée. S'en est suivi un passage à la « Terrine » de Mercurool pour déguster le cochon à la broche. Puis une après-midi détente dans le parc, belote, chanson, danse, etc... Retour de cette journée très agréable vers 19h.

PETITS MOMES

C'est nombreux que nous nous sommes retrouvés hier soir à la réunion pour discuter de l'avenir de l'association "les petits mômes".

Toutes et tous conscients de l'utilité d'avoir, sur notre commune, un service périscolaire/centre de loisirs et décidés à ne pas le voir disparaître, c'est avec un grand dévouement que certains d'entre vous ont choisi de s'investir dans le bureau à la rentrée scolaire 2019/2020. C'est en outre grâce aux membres du bureau bénévole que nous pouvons espérer maintenir le périscolaire / centre de loisirs.

Rappel : Veuillez noter dans vos agendas que l'assemblée générale aura lieu le mardi 17 Septembre à 20h dans la salle de Savas.

Cette réunion nous a permis aussi d'échanger avec les représentants de la mairie et de réfléchir à d'autres éventuelles possibilités, qui sont des pistes à approfondir mais l'idée principale sera présentée lors du prochain conseil municipal.